

organisme de formation de l'ESS, vous propose

Gestion des contrats en Association Intermédiaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser et approfondir les connaissances des règles juridiques applicables aux contrats de travail et de mise à disposition,
- Appréhender de nouvelles pratiques contractuelles (contrats « asymétriques », contrat de professionnalisation, contrat à durée indéterminée...)
- Sécuriser, améliorer et harmoniser les pratiques contractuelles des équipes.

DESCRIPTION / CONTENU

Introduction : Définition d'une association intermédiaire (AI)

Partie 1 : Gestion du contrat de mise à disposition

- Préalable au contrat de mise à disposition
- Mentions obligatoires du contrat de mise à disposition
- Sanctions du non-respect des règles relatives au contrat de mise à disposition
- Effets du contrat de mise à disposition

Partie 2 : Gestion du contrat de travail

- Conclusion du contrat de travail
 - Recours au contrat de professionnalisation
 - Recours au contrat à durée déterminée d'insertion
 - Recours au contrat à durée déterminée d'usage
 - 1. Cas de recours
 - 2. Mentions du contrat
 - 3. Terme du contrat
 - 4. Période d'essai
 - 5. Rupture du CDD
 - 6. Sanctions
 - Recours au contrat à durée indéterminée
- Gestion des jours fériés

Conclusion : Outils et méthode de conclusion des contrats

METHODES PEDAGOGIQUES

organisme de formation de l'ESS, vous propose

- Apport des connaissances fondamentales à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, aide à l'utilisation des outils juridiques
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des apprenant(e)s

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Approche théorique et pratique des sujets,
- Echanges de pratiques,
- Vérification de la compréhension et des compétences acquises par des questions diverses,
- Remise de documents de référence

MODALITES D'EVALUATION

Durant la formation, l'acquisition des compétences est évaluée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives :

- Cas pratiques
- Questions diverses, analyse de pratiques
- Analyse d'outils de prise de commande et d'outils contractuels

A la fin de la formation, un bilan réflexif est proposé oralement sur l'application des acquis dans le quotidien professionnel des participants.

Ce bilan est accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

DUREE

7 heures

PUBLIC

Administrateurs(rices), dirigeant(e)s et salarié(e)s d'associations intermédiaires

PRE-REQUIS

Avoir déjà suivi une formation sur la réglementation de l'association intermédiaire durant les 3 années précédant la session de formation.

L'inscription à la formation se fait par bulletin d'inscription pour les formations en INTER. Pour les formations en INTRA, merci de contacter Coorace Formation.



organisme de formation de l'ESS, vous propose

MODALITES D'ORGANISATION

Les dates et le format (en présentiel à distance via l'outil Zoom) sont à votre disposition sur [notre catalogue en ligne](#).

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les formateurs intervenant pour Coorace sont des spécialistes de leurs domaines et des spécificités de l'insertion par l'activité économique, afin de répondre le mieux possible aux problématiques que vous rencontrez.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription à la formation se fait par bulletin d'inscription pour les formations en INTER. Vous pouvez adresser toute question à ce sujet à Anna Benavente (07 49 73 83 25 - anna.benavente@coorace.org)

Pour les formations en INTRA, merci de contacter Geneviève Gourdel (07 49 56 19 94 - genevieve.gourdel@coorace.org)

ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, n'hésitez pas à contacter Geneviève Gourdel (07 49 56 19 94 - genevieve.gourdel@coorace.org)